



Mise à jour sur la politique de vaccination obligatoire du gouvernement fédéral

Hier, divers ministres ont annoncé que la politique de vaccination obligatoire, pour l'ensemble des employés fédéraux et la Gendarmerie royale du Canada, allait être suspendue le 20 juin. Pour être clair, cela signifie qu'à compter du 20 juin 2022 les membres ne seront plus tenus d'être vaccinés contre le COVID-19. Les membres qui ont été mis en congé administratif en novembre 2021 seront contactés par l'employeur. Cependant, ces membres sont encouragés à contacter leur superviseur dès maintenant pour lancer le processus de retour au travail.

Bien que la suspension de cette politique soit bien accueillie par UCCO-SACC-CSN, le Conseil du Trésor a, une fois de plus, échoué à maintenir le dialogue avec tous les agents négociateurs du Conseil national mixte. Nous avons été informés de ce qui allait être annoncé quelques minutes seulement avant que l'annonce ne soit faite par le gouvernement. Cette absence de consultation est complètement inacceptable. Nous réclamions une mise à jour à propos de la politique depuis des mois lorsque nous avons constaté que les médias semblaient disposer des informations sur la politique avant les principales parties prenantes. Encore une fois, le gouvernement improvise et ne s'engage pas dans une consultation significative avec nous.

En vertu de la politique, au moment de sa mise en œuvre en octobre 2021, le bureau de la dirigeante principale des ressources humaines avait pour mandat d'examiner la nécessité de la politique au moins tous les six mois. En

prévision d'une mise à jour sur la nécessité de la politique en avril 2022, les agents négociateurs ont eu droit à une ronde de consultation en février 2022. Il a été clairement indiqué au Conseil du Trésor, à ce moment-là, que nos membres en congé sans solde devraient être autorisés à retourner au travail compte tenu de l'évolution des variants, de la transmission par des personnes vaccinées, de la suppression des mandats dans les juridictions provinciales, d'un régime de dépistage obligatoire dans nos établissements et d'un nombre relativement faible de nos membres en congé sans solde par rapport à ceux qui bénéficient d'un accommodement. De plus, le délai de six mois pour revoir la politique était terminé au début du mois d'avril, mais l'employeur n'a choisi de suspendre la politique qu'à compter du 20 juin, plus de deux mois plus tard. Au cours de ces deux mois, l'employeur nous a complètement coupés de toute discussion concernant la révision de cette politique.

Nous avons de nombreuses questions pour le Conseil du Trésor, notamment celle de savoir pourquoi cette politique n'a pas été suspendue plus tôt. UCCO-SACC-CSN, ainsi que les agents négociateurs du Conseil national mixte rencontreront de nouveau le Conseil du Trésor vendredi de cette semaine. Nous avons été informés que des boîtes à outils pour les gestionnaires ainsi qu'une FAQ seront fournies à chaque département très prochainement. Restez à l'affût pour de nouvelles mises à jour.